



Achat ordinateur, window piraté 2

Par **bruno30**, le **14/04/2009** à **19:32**

Bonjour merci de votre première réponse. L'achat aura 2 ans le 14 juin de cette année, au niveau des délais c'est toujours ok mais effectivement pas de trace de window sur la facture mais uniquement le matériel (disque dur, écran...) si j'ai bien compris en dehors d'un arrangement avec le vendeur je ne peux rien prétendre? merci bonne journée